



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 113473

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « L'innovation technologique au service du maintien à domicile ». Le rapport souligne que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), qui présentent un intérêt grandissant pour le maintien à domicile, sont souvent méconnues des usagers potentiels, des élus et des professionnels et génèrent ainsi crainte et parfois rejet. Aussi, compte tenu des progrès constants dans ce domaine et des besoins grandissants qui se font jour, le rapport préconise la diffusion d'une campagne de sensibilisation et d'information à ce sujet. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113473

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13138